

# SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

PAR LA VOIE SCOLAIRE

programme de l'Éducation Nationale

au LEGTA de La Côte Saint André



La Côte  
Saint-André

établissement agricole **public**



TAUX DE RÉUSSITE :

Sans objet



DURÉE

1 an



EFFECTIF

27 à 30 places selon les années



CONDITIONS D'ADMISSION

Après une classe de troisième, selon les procédures définies par le Ministère de l'Éducation Nationale.

La procédure d'affectation (**affelnet**) est gérée par le collège ou le lycée d'origine (cas des redoublants ou des réorientations), à l'aide de la fiche navette d'orientation qui est remise aux familles par l'établissement dans lequel l'élève est scolarisé.

Attention ! Les classes du lycée agricole sont considérées comme des classes à « effectifs limité ». Il faut donc obligatoirement les positionner en premier vœu, dans l'ordre des choix d'orientation, en vue d'une demande d'inscription.



BOURSES NATIONALES

Elles sont accordées par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, sous condition de ressources des parents. Le dossier est remis avec les dossiers d'admission.

## ENSEIGNEMENT GENERAL

### OBJECTIF DE LA FORMATION

La classe de seconde conduit les élèves au cycle terminal des lycées d'enseignement général et technologique menant au **baccalauréat général** ou au **baccalauréat technologique**. Elle est conçue pour permettre aux élèves de consolider leur maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture afin de réussir la transition du collège au lycée. Elle les prépare à déterminer leur choix d'un parcours au sein du cycle terminal jusqu'au baccalauréat général ou technologique dans l'objectif d'une poursuite d'études supérieures réussie et, au-delà, de leur insertion professionnelle.

Les enseignements de la classe de seconde comprennent des **enseignements communs** dispensés à tous les élèves et des **enseignements optionnels** proposés aux élèves selon les modalités suivantes :

- un enseignement optionnel général,
- un enseignement optionnel technologique.

Seuls les enseignements communs sont obligatoirement suivis par les élèves. Les enseignements optionnels, intitulés auparavant enseignements facultatifs, peuvent être choisis par les élèves qui le souhaitent.

### LES ATOUTS DE NOTRE LYCEE

- Le choix de suivre une formation de lycée général tout en bénéficiant du cadre éducatif que propose le LEGTA de La Côte-St-André.
- **Des effectifs** modérés dans les cours permettant un meilleur suivi des élèves par les enseignants.
- Un solide encadrement pédagogique et éducatif qui permet à chacun de progresser et de réussir, et qui a fait ses preuves.
- **Une forte expérience du contrôle en cours de formation et de sa mise en œuvre pour le bac.**
- Une dynamique de projets et d'approches concrètes sur le terrain.
- Des activités facultatives sportives bien encadrées : option hippologie-équitation ou activité multi-sports RAID.
- Un **internat** doté d'un **cadre de vie et d'étude agréable**.
- De très bons taux de réussite au bac et un établissement bénéficiant d'une solide réputation dans son territoire.



## PROGRAMME DE LA FORMATION

		Heures hebdo.
<b>ENSEIGNEMENTS COMMUNS</b> <small>(Matière / horaire hebdo)</small>	Français	4h
	Histoire – Géographie	3h
	Langues vivantes A & B	5,5h
	Sciences Economiques et Sociales	1,5h
	Mathématiques	4h
	Physique - Chimie	3h
	Sciences de la Vie et de la Terre	1,5h
	Education Physique et Sportive	2h
	Enseignement Moral et Civique	0,5h
	Sciences numériques et technologie	1,5h

ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS PROPOSES (Matière / horaire hebdo)		
Enseignement optionnel GENERAL (proposé uniquement dans les lycées agricoles)	Ecologie -Agronomie – Territoire – Développement Durable	3h
Enseignement optionnel TECHNOLOGIQUE	Hippologie et équitation *	3h

### \* Option « hippologie-équitation » :

- 3 heures par semaine (équitation, pratique équestre, travail du cheval)
- Accessible aux jeunes qui possèdent au minimum un galop 3

## ACTIVITE FACULTATIVE DE LOISIR

RAID multi-sports

### Vous souhaitez faire un mini-stage de découverte ?

Dès la classe de 3<sup>ème</sup>, contactez nous pour fixer une date.

Notre engagement:

“cultiver, transmettre et réussir ensemble”

Le Lycée d'Enseignement Général et Technologique de La Côte Saint-André, établissement d'enseignement agricole public, vous propose :

- La **SECONDE générale et technologique**
- Le **bac GENERAL** : à dominante scientifique (Maths / Biologie-écologie / Physique-chimie)
- Le **bac technologique STAV “Production”** : “Sciences et Technologie de l’Agronomie et du Vivant”
- La **seconde professionnelle “Production”** : option “Conduite de Cultures et d’Elevages”
- Le **Bac Pro CGEA** : “Polyculture-Elevage”
- Le **BTS ACSE** : “Analyse, Conduite et Stratégie de l’Entreprise agricole”
- Le **BTS APV** : “Agronomie – Productions Végétales”

### Les autres centres constitutifs :

- Le CFPPA et l’Unité de Formation par apprentissage de La Côte Saint-André
- L’Exploitation Agricole de La Côte St André
- Le Lycée Professionnel Horticole de La Tour du Pin
- L’Exploitation Horticole de la Tour du Pin

### L’exploitation agricole à La Côte Saint-André :

La présence d’une exploitation agricole est un support pédagogique riche et très concret pour l’ensemble des classes : stages, travaux pratiques, visites de terrain, séquences d’observation.

Quatre ateliers de production répartis sur les pôles :

- **Ovins** (150 brebis de race Mérinos d’Arles),
- **Bovins** (55 laitières de race montbéliarde),
- **Apiculture** (300 ruches),
- **Cultures** (SAU de 87 ha).

### Le lycée, c’est aussi :

- Un self de 280 places, internat de 160 places.
- Des laboratoires de biologie, de physique et une salle EXAO (Expérimentation Assistée par Ordinateur)
- Des salles informatiques et multimédia.
- Un CDI doté d’un fonds documentaire riche et diversifié avec de nombreuses ressources numériques (e-book, accès web, portail documentaire ...).
- De nombreuses activités sportives
- Des activités culturelles dans le cadre de l’association des élèves (Association Loisirs et Culture).
- Un cadre de vie et d’étude agréable dans un parc paysager de 6 hectares et une structure à taille humaine
- Un suivi individualisé de l’élève par les équipes.
- Une résidence étudiante de 40 places à proximité du lycée.

## LEGTA : Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole

57 avenue Charles-de-Gaulle - BP 83 - 38261 La-Côte-Saint-André Cedex

Tél. : **04 74 20 40 77** - Email : [legta.cote-st-andre@educagri.fr](mailto:legta.cote-st-andre@educagri.fr) - [www.formagri38.fr](http://www.formagri38.fr)